



**Procès-verbal de la réunion des quartiers
Névelaines – Ch. Des Mottes – Chaussée de Bruxelles – Avenue Reine Astrid
24 avril 2017**

Présents : Christophe Dister, Bourgmestre
Josiane Fransen, Echevine
Isabelle Hinderyckx, Echevine
Didier Van Den Brande, Echevin
Robert Lefebvre, Echevin
Jean Marie Caby, Président du CPAS
Samira Lichir, agent communal

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Projet communal : poste, piscine
2. Projet du Centre : Atenor
3. Projets du quartier : Fond du Graive, Névelaines,...
4. Plan Propreté
5. Je bosse pour ma commune
6. Parcours d'Artistes
7. VOS QUESTIONS.

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens, onglet « réunions de quartier » - 2017.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

1. **PROJET COMMUNAL**

La poste

Le bureau de poste restera à La Hulpe. Mais le bureau de tri sera à Braine L'Alleud.

Achat du bâtiment par la Commune. Objectifs : donner de l'air aux commerces, créer du stationnement, réaliser un projet d'architecture remarquable et non morcelé comme actuellement.

Possibilité de création de 150 places de parking en sous-sol sur 2 étages : 100 places seraient du parking gratuit, et 100 places seraient louées aux riverains à l'année.

Le bâtiment serait dédié à :

1. la poste (location) ou localisation ailleurs, recherches en cours, peut être à la maison communale
2. la police locale (location)
3. l'extension de l'école communale
4. des logements, appartements à l'étage

L'avant du site sera aménagé en petite placette conviviale et verdurisée.

Le Collège Communal réfléchit le projet pour accueillir du parking et du logement à prix raisonnables. Divers subsides seront sollicités notamment auprès de la Province du Brabant Wallon.

L'espace vert à l'arrière sera conservé. Pour l'instant, le projet a pris du retard, la Commune attend le projet de déménagement de la poste.

La piscine communale

La future piscine communale jouxtera l'actuel centre sportif, elle va s'intégrer au bâtiment existant en étant un lien entre le centre sportif et le tennis. Aucune perte de stationnements car suite à la réaffectation du site "Kodak" situé en face, +/- 120 places de parking seront réservées pour le centre sportif.

Le projet de piscine comportera deux niveaux : un niveau avec la piscine, un niveau avec notamment salle de danse, salle de fitness. Les dimensions de la piscine : 16m L x 6m l. La piscine va permettre des cours de natation pour les élèves des écoles, pas de bassin de compétition, aquagym, bébés nageurs, fitness, hydrothérapie...

Ce projet a pour objectif d'être supportable financièrement en réduisant au maximum deux postes de coûts les plus importants dans la gestion d'une piscine c-à-d le personnel et l'énergie.

Une piscine de moins de 100m² (notre cas) ne nécessite pas de maître-nageur en permanence. Les énergies renouvelables telles la cogénération seront utilisées. Un maximum de subsides sera également rassemblé : subsides provinciaux (accord reçu) et subsides régionaux, contacts en cours.

Ce projet ne pèsera pas lourd sur les finances communales (car subsides, pas de maître-nageur en permanence et énergie renouvelables), il est à l'étude depuis des années, et permettra une économie estimée à 40.000€ en termes de transport des classes scolaires vers des piscines situées hors de la Commune.

Un plan financier a été établi. Le permis d'urbanisme a été obtenu. Le démarrage du projet est prévu dès que possible.

2. Projet du Centre : ATENOR

Sites des anciennes papeteries

GRANDS AXES DE LA PHASE 1 DU PERMIS :

1. Désamiantage
2. Démolition de bâtiments sauf le bâtiment à front de voirie

3. Assainissement du site
4. Rénovation et extension des bâtiments à front de voirie.

Un recours est introduit sur ce sujet. Le dossier est en attente.

Le Collège communal va désigner un urbaniste, un spécialiste chargé de définir des règles en aménagement du territoire, pour l'ensemble des dossiers, rôle de conseil auprès du Collège.

Dans la première phase du permis le bâtiment à front de voirie sera maintenu. Il sera destiné à accueillir des bureaux et du service. La Hulpe compte actuellement 3 sites pour bureaux : Nysdam, qui se remplit, Kodak et Atenor papeteries.

Pour le reste du projet, le propriétaire est revenu vers le Collège avec un projet tenant compte des remarques émises lors de la consultation. Le Collège souhaiterait la démolition du garage Seval, qui est un chancre, le Fonctionnaire délégué n'a pas marqué son accord mais le propriétaire va introduire une nouvelle demande.

Cette PHASE 1 DU PERMIS comporte une campagne de protection des hirondelles, dont les habitats vont être perturbés par les travaux, tentative de maintien des colonies à la Hulpe :

- Protection des hirondelles, encadrée par **La Hulpe Nature et Natagora**, avec le soutien de la Commune et de la Province du Brabant Wallon, pose de nichoirs de substitution à l'école horticole et sur des habitations privées
- Tout candidat pour accueillir des nichoirs sur sa maison est le bienvenu, information auprès de La Hulpe Nature
- Journée hirondelle et martinet le 24 juin 2017 en partenariat avec La Hulpe Nature et le PCDN de la Commune dans le cadre des activités de l'été au Village.

3. Projet du quartier : Fond du Gravier, Névelaines :

Fond du Graive : le dossier est à l'arrêt. Une étude d'incidences est en cours.

L'Administration va rencontrer la DNF pour obtenir un avis sur le projet et ne manquera pas d'en aviser les riverains du suivi de ce dossier.

Rénovation des trottoirs :

Avenue E. Decellier	En cours
Avenue F. Francard	En cours
Avenue Dr Terwagne	Prévu + réasphaltage de la voirie réalisé
Avenue Ch. Des Peupliers	Réalisé
Avenue Bois Royal	Réalisé
Avenue Bois Jacob	En cours
Avenue du Gris Moulin	En cours
Avenue Pachy du Receveur	Prévu et pris en charge par une société externe – 1 toutes boîtes sera distribué
Avenue Ferme de l'Empreur	Prévu et pris en charge par une société externe – 1 toutes boîtes sera distribué
Avenue Fond du Graive	Prévu et pris en charge par une société externe – 1 toutes boîtes sera distribué

Rue Bruyère du Loup, avenue des 5 arbres – Avenue Av. de Caters – Avenue Belle Etoile : les travaux de rénovation de trottoirs seront réalisés en synergie avec les impétrants pour éviter de refaire 2 fois les trottoirs.

4. Plan propreté

La Hulpe doit s'améliorer dans le nettoyage de la Commune et sensibiliser les citoyens.

Pour ce faire, la Commune lance un PLAN PROPLETE basé sur deux grands axes :

- La commune en fait plus
- Le citoyen responsable

LA COMMUNE	LE CITOYEN
<ul style="list-style-type: none">- Une équipe dédiée au nettoyage- Un nouveau véhicule électrique- Etat de lieux de points noirs, 4 relevés CLIC 4 Wapp- Plus de poubelles et totems canins- Caméras de surveillance	<ul style="list-style-type: none">- Respect du règlement en matière de trottoir, déjections canines- Action Horeca – charte et cendrier de rue- Action cendriers de poche- Be Wapp écoles, scouts, citoyens- PENSEZ A BETTER STREET !

La Commune a fait l'acquisition d'une camionnette électrique dédiée à la propreté.

Une charte de collaboration est proposée au secteur Horeca pour lutter contre l'abandon de petits déchets et des mégots de cigarette, en échange la Commune met à leur disposition un cendrier de rue et des cendriers de poche. 5000 cendriers de poche ont été commandés, en cours de distribution.

En mars 2017, toutes les écoles ont participé au grand nettoyage de printemps, ainsi que les scouts et les riverains de plusieurs quartiers.

Les salissures ou problèmes constatés dans la Commune peuvent être transmis directement à la commune via l'application "better street".

Les ouvriers communaux seront aussi sensibilisés à la problématique, informés et sensibilisés pour s'arrêter quand des déchets ou quelque chose de pas normal se présentent sur leur route. Chacun doit faire son effort! La propreté c'est l'affaire de tous.

5. Je bosse pour ma commune

S'investir, donner un peu de son temps pour la Commune et pour les autres exemple recherche de chauffeurs pour le taxi citoyen, de bénévoles pour l'école du devoir, pour aider des personnes isolées. Sous peu une nouvelle opération sera lancée dans 8 quartiers : la boîte à livres.

6. Parcours d'Artistes

La Commune de La Hulpe a eu le plaisir de présenter la deuxième édition du parcours d'artistes qui s'est déroulée le week-end du **6 & 7 mai 2017** sur le territoire communal.

Ce sont plus de 80 artistes qui ont répondu présents et qui ont exposés dans plus de 30 lieux d'expositions différents.

De nombreuses animations ont égayé également le programme de ce week-end avec plusieurs concerts à l'Académie de musique de La Hulpe ainsi qu'une balade commentée à la découverte des sculptures la hulpoise.

Un plan recensant les lieux d'expositions ainsi que les différents artistes était disponible au prix de 5 euros dans plusieurs commerces de la commune (Librairie de l'église, Déli traiteur, Arteplan et maison communale). Les accès aux lieux d'expositions étaient gratuits.

Une représentation de chaque artiste participant était également exposée tout le week-end dans la maison communale et permettait aux visiteurs de se faire une idée du parcours.

VOS QUESTIONS

- **Informez sur la réglementation relative au nettoyage des toits en ardoises amiantées : un article sera prochainement publié dans le bulletin communal sur base de la réglementation et les risques liés à l'exposition à l'amiante.**
- **Détour en U à vive allure : chemin du Bois des Dames, Avenue F. Empereur, Avenue des Névelaines, Avenue R. Astrid pour gagner du temps dans le bouchon des 3 Colonnes = Danger, zone circulation locale > possibilité de contrôles policiers de cette circulation locale ? Un comptage sera prévu + contrôles de police.**
- **Où en est le projet Fond du Graive ? voir point 2 du présent PV.**
- **Miroir à la sortie du Champ des Mottes n'est plus fonctionnel : vérification sur place pour intervention éventuelle.**
- **Abattage d'un érable, 11 E. Decellier et replantation, permis obtenu le 19/04/2017 – Motif : il s'agissait d'un arbre malade dont les racines causes problèmes.**
- **Route dégradée Chaussée de Bruxelles (route régionale) entre l'entrée du parc et le n°93, réfection ? En traitement – Une demande a été introduite auprès de la Région Wallonne.**
- **Excès de vitesse sur ce même tronçon, que faire ? Casse vitesse ? Le placement d'un casse vitesse est exclu car il s'agit d'une route régionale – Des mesures ont été prises : 1 radar + 1 rond-point ont été placés. 1 passage pour piétons est également prévu à hauteur du parking de la chaussée de Bruxelles.**

- **A quand la réparation du trottoir avenue Terwagne endommagé par des travaux de construction de nouvelles habitations ? *Travaux de réfections de trottoirs sont prévus ainsi que le réasphaltage de la voirie.***
- **Fermeture des accès au Champ des mottes, une pétition informait de la fermeture d'un accès pour 6 mois, or deux accès sont fermés depuis deux ans, réouverture d'un accès demandée ? *Le Champ des Mottes est fermé depuis plus de 12 ans. Des Bornes rétractables seront placées au Champ des Mottes afin de permettre l'accès au Bus Tec.***
- **Les taxis doivent-ils disposer d'un compteur ? et qui fixe les tarifs à La Hulpe pour trajets à La Hulpe ? *Tous les taxis doivent disposer d'un compteur et doivent également respecter la réglementation en vigueur.***
- **Planning du nettoyage des égouts, avaloirs et pavages des rues ? *Les demandes d'interventions peuvent être introduites via l'application BetterStreet ou par téléphone au service Travaux afin de les planifier.***
- **Possibilité de placer un « damier » sur la chaussée de Bruxelles, carrefour de l'avenue du Gris Moulin, pour faciliter la sortie de l'Avenue aux heures de pointe ? *Il s'agit d'une route régionale et nous ne pouvons procéder à un marquage au sol. Notre Echevin de la mobilité et la police locale sont chargés de remettre un rapport sur la demande susvisée.***
- **Gare : *il est prévu par Infrabel de verduriser le parking, d'aménager une piste cyclable et des trottoirs.***
- **Feux tricolores au Carrefour des 3 colonnes – Waterloo vers La Hulpe /avenue Reine Astrid : *1 demande sera introduite auprès de la Région wallonne afin de laisser le feu « vert » plus longtemps pour permettre la fluidité du trafic.***
- **Ramassage des déchets verts : *le service environnement examinera la possibilité de prévoir un ramassage de déchets verts supplémentaire en décembre.***
- **Navettes bus : *le service mobilité examinera la possibilité de prévoir des navettes bus pour permettre une liaison directe entre les quartiers et le centre afin de limiter le trafic.***
- **Stations de vélos : *le service mobilité examinera la demande afin de permettre le placement d'une station de vélos dans chaque quartier.***

Monsieur Dister clôture la séance,

Pour le Collège Communal,
Christophe Dister.